

COMMUNE de LA-BROSSE-MONTCEAUX (Seine-et-Marne)
SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 03 septembre 2020 à 19 heures

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

(affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DEMELUN, Maire,

Étaient présents : M. DEMELUN Alain, Maire – M. PATY Claude – M. ROUX Patrice – Mme DUFFAULT Annie, Adjointes au Maire – M. BOURGEOIS Grégory – M. DUSSAUD Dominique – Mme PORREAUX-MAQUART Séverine – Mme DENIS Rose-Marie – Mme POMA Olga – M. CAYE Frédéric – Mme FLORENCE Marie-Thérèse – M. JOUSSE Frédéric formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. LEGOUGE Pierre (*excusé avec pouvoir donné à M. PATY Claude*) – Mme MEBTOUL Naouël (*excusée avec pouvoir donné à M. DEMELUN Alain*) – Mme MARCHAL Nathalie (*excusée avec pouvoir donné à M. ROUX Patrice pour la première délibération*)

Mme DUFFAULT Annie a été élue secrétaire

Les délibérations ns°47-2020, 48-2020 et 49-2020 ont été rajoutées à l'ordre du jour après accord unanime du Conseil Municipal

DÉLIBÉRATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL:

I – DÉCIDE à l'unanimité d'adopter le projet concernant les modalités d'octroi d'autorisations spéciales d'absences pour événements familiaux aux agents de la Collectivité.

Arrivée de Mme MARCHAL Nathalie (19h14)

II – DESIGNE à l'unanimité Mme DUFFAULT Annie, pour représenter la commune au Conseil d'Administration de l'association de gestion de la MARPA – La Résidence des Cyprès – VARENNES-SUR-SEINE (Seine-et-Marne).

III – CONFIRME à l'unanimité la délibération n°16/2020 du 07 mai 2020 (*reçue en sous-préfecture le 08/05/2020*) en modifiant le budget primitif 2020 en prenant une décision modificative à la demande de la trésorerie.

IV – MODIFIE, à l'unanimité, le Budget Primitif 2020 de la commune, maintenu en équilibre, afin de permettre le règlement de la facture concernant la réalisation de plans d'intervention.

V – MODIFIE, à l'unanimité, le Budget Primitif 2020 de la commune, maintenu en équilibre, afin d'augmenter les crédits concernant le Syndicat Intercommunal des Écoles du Bresmont suite à la crise du COVID-19.

VI – DESIGNE à l'unanimité M. PATY Claude (délégué titulaire) et Mme DUFFAULT Annie (déléguée suppléante) pour représenter la commune au sein de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) de la CCPM.

VII – PREND ACTE à l'unanimité du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif – exercice 2019, qui n'appelle aucune observation de sa part.

VIII – PREND ACTE à l'unanimité du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – exercice 2019, qui n'appelle aucune observation de sa part.

QUESTIONS DIVERSES

Le CONSEIL MUNICIPAL :

I PREND ACTE du courrier de M. JUGET Alain remis ce jour (03/09/2020) à Mme FLORENCE Marie-Thérèse pour lecture. Monsieur Le Maire apportera les réponses aux questions par courrier à M. JUGET Alain.

Le CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE :

- I De la composition de la commission communale des impôts directs (CCID), suite à désignation par le Directeur départemental des finances publiques des commissaires titulaires et suppléants.
- II. Des travaux d'aménagement des trottoirs Rue Grande et Rue des Sablons – début des travaux lundi 07 septembre pour une durée d'environ 8 semaines par l'entreprise EIFFAGE. Une déviation sera mise en place.

La séance a été levée à 20 h 00

Fait à La Brosse-Montceaux le 04 septembre 2020

**Le Maire,
A. DEMELUN**

